



Déposé le : 2020-06-18

N° : CTE-033

Secrétaire : A-P CORMIER

INFO**Plan vert 2030 : voici tout ce que le Québec promet**

Plus d'électricité, plus de gaz naturel et même plus d'hydrogène, le gouvernement Legault veut aussi développer la production de batteries et de trains au Québec.



Le recours à l'hydroélectricité pour réduire les GES est au cœur du plan du gouvernement Legault.

PHOTO : HYDRO-QUÉBEC

Thomas Gerbet

12 h 29

Radio-Canada a obtenu le Plan pour une économie verte (PÉV), dont une partie a d'abord été publiée par *La Presse*, jeudi. Il s'agit de grands principes. Le plan de mise en oeuvre concrète doit être présenté cet automne.

Ce Plan, qui devait être dévoilé au mois de mars, est actuellement en révision en raison de la pandémie.

En entrevue à Radio-Canada en avril, le ministre de l'Environnement Benoit Charette avait indiqué que le plan « sera le même pour l'essentiel », mis à part quelques « bonifications », comme la promotion du

télétravail.

Voici les grandes lignes du PÉV 2030.

GES : pas de cible plus ambitieuse

La cible de 37,5 % de réduction des émissions de GES d'ici 2030 (par rapport à 1990) est maintenue. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) demande cependant de viser moins 50 % pour 2030 et zéro émission en 2050, afin de limiter le réchauffement de la planète.

Le secteur des transports présenterait un potentiel de réduction à l'horizon de 2030 de l'ordre de 57 %, l'industrie de 18 % et les bâtiments de 11 %.

Plus de gros véhicules électriques

L'incitatif à l'achat de voitures électriques sera maintenu et plus de bornes de recharges rapides implantées sur les routes.

À compter de 2025, tous les nouveaux autobus des sociétés de transport devront être électriques. Le transport scolaire et les taxis seront progressivement électrifiés.

Le transport de marchandises recevra de l'aide pour réduire le coût d'achat de véhicules plus verts, en commençant par les camions de livraison.

Plus de trains fabriqués ici

Le gouvernement compte exploiter la marge de manœuvre prévue dans les accords commerciaux pour favoriser le développement de l'industrie ferroviaire.

Les appels de propositions à l'égard des véhicules de transport en commun pourront contenir une exigence de contenu canadien.

La « batterie » de l'Amérique du Nord

Une stratégie de développement de l'industrie de la batterie sera mise en place pour fabriquer de A à Z des batteries de véhicules électriques au Québec, en partant des mines de lithium présentes sur le territoire.

Le gouvernement veut s'appuyer sur l'exportation de l'électricité au-delà des frontières québécoises. D'ici 2030, des alliances stratégiques seront proposées aux provinces voisines et aux États du Nord-Est américain.

D'importants projets d'exportation sont déjà en cours de développement et d'autres pourraient également voir le jour dans la prochaine décennie.

À plus long terme, la relance de grands projets de barrages hydroélectriques pourrait être envisagée afin de soutenir l'électrification de l'économie.

Utilisation accrue du gaz naturel renouvelable et de l'hydrogène

Québec souhaite accroître la production de gaz naturel renouvelable. « La demande croissante pour le gaz naturel renouvelable représente une occasion à saisir », peut-on lire.

Selon le gouvernement, le gaz naturel « représente à la fois un avantage économique et une option pour réduire en partie les émissions de gaz à effet de serre. »

« Le gouvernement favorisera simultanément le verdissement du gaz naturel, et s'appuiera à cette fin sur le développement des filières du gaz naturel renouvelable et éventuellement de l'hydrogène vert qui a également le potentiel d'être injecté dans le réseau. »

— Extrait du Plan pour une économie verte 2030

Dans le pétrole, le gouvernement favorisera l'introduction d'éthanol et de biodiesel dans les carburants destinés au secteur des transports.

Chauffage des bâtiments

D'ici 2030, le recours au mazout dans le chauffage des bâtiments sera progressivement éliminé et remplacé majoritairement par l'électricité ou d'autres énergies renouvelables.

Meilleure gestion des déchets

Québec souhaite valoriser les matières organiques et encourager la biométhanisation et le compostage.

À terme, le biogaz dans les sites d'enfouissement permettra l'injection de gaz naturel renouvelable dans le réseau.

Le gouvernement compte bannir progressivement les hydrofluorocarbures d'ici 2021. Ils sont utilisés dans les industries et les commerces pour la réfrigération et la climatisation. Leur effet de serre est beaucoup plus important que le CO₂.

Agriculture plus verte

Le gouvernement veut accompagner les entreprises agricoles pour les aider à adopter des pratiques et des technologies pour réduire les émissions de GES. Il est question d'optimiser la fertilisation azotée et maintenir le carbone dans le sol.

Québec souhaite aussi que soit adaptée l'alimentation des ruminants pour réduire les émissions de méthane.

Forêts et carbone

Le gouvernement promet de miser sur la protection des milieux humides et des vieilles forêts. Il compte augmenter le réservoir de carbone forestier (forêt commerciale) par différentes interventions en sylviculture.

Des pouvoirs élargis pour le ministre et reddition de comptes

Le ministre aura des pouvoirs élargis, selon le Plan. Il pourra compter sur un comité consultatif indépendant, composé surtout de scientifiques, qui se prononcera publiquement sur les actions à prendre.

Le Vérificateur général se verra confier un nouveau mandat lié directement au Fonds d'électrification et de changements climatiques.

Industries sobres en carbone

Comme Radio-Canada l'avait déjà annoncé, Québec prévoit revoir la distribution des allocations gratuites d'émissions qu'elle distribue aux grandes industries avec un nouveau système pour leur imposer des objectifs individuels de réduction. Certaines industries bénéficieraient d'exceptions.

Biodiversité

Le gouvernement prévoit la mise en place de corridors de migration des espèces et la préservation des espaces.

Autochtones

Plusieurs communautés autochtones sont fortement dépendantes des combustibles fossiles. Le gouvernement souhaite collaborer avec elles pour réduire leurs émissions.

Exemplarité de l'État

Pour son parc immobilier, le gouvernement optera pour des énergies renouvelables et des matériaux à faible empreinte de carbone. L'électrification des véhicules de la fonction publique sera accélérée.

L'État donnera l'exemple en intégrant le climat dans les décisions de localisation, dans la conception et la gestion de ses infrastructures et de ses réseaux.

Urbanisme et architecture

Québec promet une meilleure gestion de l'urbanisation et le verdissement des villes. Il est question de densification avec révision de l'approche relative à l'aménagement durable du territoire.

Le gouvernement soutiendra le déploiement de la construction en bois.

À lire aussi :

- Le gouvernement Legault veut bonifier sa réforme du Fonds vert
- Réforme du Fonds vert : Charette dénonce l'obstruction de l'opposition

Thomas Gerbet

